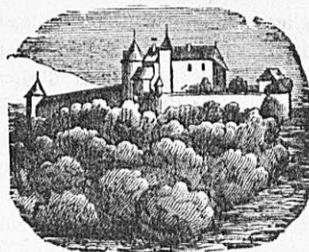




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Étranger : 1 an, » 9 —
 » 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tur 151, BULLE.

HEUREUX D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2²⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁵⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Hassenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 12 juillet 1904.

Les examens de recrues.

Le comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande avait mis à l'étude pour l'assemblée de cette année la question si souvent discutée des examens de recrues. Tels qu'ils sont organisés aujourd'hui, ces examens permettent-ils d'apprécier à leur juste valeur le développement intellectuel et moral de la jeunesse suisse et l'enseignement donné dans nos écoles primaires? Quelles modifications y a-t-il lieu d'apporter à leur organisation?

Le travail du rapporteur, M. Gailloz, instituteur à Puidoux, vient de paraître. Il se termine par l'exposé et les conclusions que nous reproduisons ci-dessous. Le rapporteur écrit :

De notre exposé il résulte ceci :
 1° Institution cantonale au début, puis fédérale à partir de 1875, les examens de recrues, au point de vue pédagogique, ont visé de tout temps à examiner plutôt les lacunes de l'instruction que la lecture effective de notre peuple.

Comme tels, ils ne peuvent apprécier exactement le développement intellectuel de la jeunesse suisse et encore moins son développement moral.

2° Ils ne permettent pas davantage d'apprécier à sa juste valeur l'enseignement donné dans nos écoles primaires, et cela pour les raisons suivantes :

- a) Ils ont lieu trop tard après la fin de la scolarité.
- b) Ils ne portent que sur une partie des branches enseignées à l'école et n'atteignent que la jeunesse masculine.
- c) Ils se font trop hâtivement.

d) La statistique ne peut faire la part exacte de l'enseignement primaire et secondaire.

3° Les examens de recrues ont, d'une part, fait progresser l'école primaire en provoquant au débat une émulation salubre entre cantons, notamment dans ceux où l'instruction était peu développée. D'autre part, ils ont exercé sur l'école, ses programmes et surtout ses méthodes, une influence qui l'a fait dévier parfois de sa tâche éducative; ils ont poussé les cantons à prendre de fausses mesures pédagogiques.

4° En obligeant les jeunes gens à répéter et à développer les notions apprises à l'école primaire, ils ont empêché l'école complémentaire et en général nos œuvres post-scolaires de prendre une direction élevée et pratique. Ils ont enfin, directement ou indirectement, provoqué la création regrettable de cours dits préparatoires, institués avant tout dans le but illusoire d'obtenir un rang meilleur dans l'échelle des cantons.

Ce que nous demandons avec instance en terminant, c'est une révision complète du règlement de 1879 qui fixe le mode à suivre dans les examens de recrues.

Parmi les conclusions nous relevons les suivantes :

1. Afin d'apprécier plus exactement l'état de l'instruction primaire en Suisse, il est désirable d'instituer au terme de la scolarité un examen de sortie, obligatoire pour les deux sexes, à la suite duquel les élèves méritants auraient droit à un certificat d'études primaires.

2. L'organisation et la direction de ces examens de sortie seraient laissées aux cantons. La conférence intercantonale des chefs de Département de l'instruction publique est priée d'étudier au plus tôt de cette question.

3. En raison des services qu'ils peuvent rendre

encore au point de vue civil et militaire, les examens fédéraux des recrues seront maintenus. Ils viseront avant tout, aux termes de l'art. 27, à s'assurer que les jeunes gens possèdent une instruction suffisante pour exercer leurs devoirs civils et sociaux.

4. Pour répondre mieux à ce but, nous demandons que le règlement fédéral de 1879, qui régit la matière, soit prochainement l'objet d'une révision complète.

5. L'échelle d'appréciation de 1 à 5 sera maintenue.

6. Les examens pédagogiques seront indépendants et séparés du recrutement. Ils le précéderont toujours et auront lieu à une autre époque, si possible au printemps, du 1^{er} mars au 1^{er} juin.

7. Pour faciliter les recrues des régions montagneuses ou reculées, on réorganisera les arrondissements de recrutement de telle façon que les chefs-lieux de ces circonscriptions soient plus rapprochés et que le maximum journalier des recrues à examiner soit réduit le plus possible.

8. Le nombre des experts fédéraux sera augmenté. Ils ne pourront en aucun cas fonctionner dans leur propre canton.

9. Les notes d'examen ne seront plus inscrites dans le livret de service. Cette inscription se fera sur un bulletin spécial et distinct du livret.

10. La publication des résultats d'ensemble n'aura plus lieu que tous les trois ans. Il sera tenu plus largement compte à l'avenir de l'étendue territoriale, du nombre et des occupations des habitants, de la situation économique des populations, de l'organisation et de la fréquentation scolaires, en un mot des conditions géographiques et ethnologiques des différents cantons de la Suisse. A cet effet, les résultats d'un canton devront être classés en se basant sur la profession des recrues.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 39

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Il ne voulait pas assister à tous ces préparatifs, il ne voulait pas entendre le nom exécré de Georges d'Hériband, il ne voulait pas le voir surtout, lui, car chaque fois que le hasard mettait les deux jeunes gens en présence, Jean sentait monter dans son cœur la terrible envie de lui sauter à la gorge et de l'étrangler.

Laurence, de son côté, devinait tout cela. Et elle en était malheureuse.

Plusieurs fois, elle avait essayé de lui parler. Elle le recherchait, toute en larmes, assaillie de noirs pressentiments.

Mais il avait évité ces rencontres. Dès l'aube, il partait et ne rentrait que le soir, très tard, souvent même dans la nuit. Il passait ses journées à errer dans la montagne, cherchant à dompter sa torture morale à force de fatigues épuisantes, et n'y parvenant pas.

La veille du mariage, cependant, il ne sortit pas. On eût dit, contrairement à ce qui s'était passé les

jours précédents, qu'il essayait de rencontrer Laurence. Et l'occasion lui en fut vite offerte.

Il était si pâle, ses yeux étaient si fiévreux, qu'elle vint à lui, tout de suite, des tendresses aux lèvres.

— Mon Jean ! mon ami ! mon frère !...
 — Je ne suis plus rien pour vous...
 — Jean !
 — Non, je ne veux plus rien être, ni votre ami, ni votre frère... Je hais celui que vous aimez !

Elle voulut se retirer, voyant qu'il parlait sans réfléchir, qu'il ne se possédait plus.

Mais il la retint.
 — Restez !
 — Calmez-vous, Jean !
 — Oh ! Je suis et je serai calme... J'ai réfléchi à ce que je vais vous dire...
 — Quoi donc ?
 — Je ne veux pas que ce mariage se fasse !...
 — Jean, y pensez-vous !
 — Non, je ne le veux pas !
 — Et de quel droit vous y opposez-vous ?
 — Je vous aime !
 — Jean, songez que je vais être la femme d'un autre ; je n'ai plus le droit, moi, de vous entendre me parler d'amour.

— Ce mariage ne se fera pas.
 — Comment l'empêcheriez-vous ?

— En tuant cet homme !
 — Allons donc !
 — Oui, en le tuant ! Je le hais, vous dis-je !
 — Et moi, je l'aime ! dit-elle, se révoltant.
 Il serra les poings.
 De force sans qu'il pût se défendre, elle lui prit les mains et les retint dans les siennes.
 — Jean ! écoutez moi.
 Il finit par échapper à cette étreinte.
 Et il répétait, en un accès de folie :
 — Je le tuerais ! je le tuerais !
 — Soit, fit elle tout à coup. Tuez-le donc... Mais n'oubliez pas que je ne lui survivrai point... Le coup qui le frappera m'atteindra mortellement.
 Et elle sortit, le laissant désespéré.
 Non, il ne mentait pas.
 Il avait eu cette pensée du meurtre.
 Cela avait germé, il y avait longtemps déjà, presque au lendemain de leur promenade à la cascade de Camera.
 Et le projet ne l'avait plus quitté.
 Il avait beau faire, c'était comme une hantise qui revenait d'autant plus fortement qu'il la chassait de toute son énergie.
 Et voilà pourquoi il avait fui tout le monde, depuis des semaines, pourquoi il avait vécu en sauvage, évitant Christiani, évitant Laurence, évitant ses amis, tous ceux qui l'aimaient.

orat
 R
 MAUD
 BULLE
 de la ville et
 ré son dépôt,
 ER
 émoigner sa
 (H?F)684
 S FILLES
 tuellement des
 s filles
 e de chocolat
 [760
 le commencement.
 EPRENEURS
 elle pierre à
 I. ANTONIOLI,
 [641.
 ouer :
 appartement de trois
 dépendances.
 Charles BUSSARD, à
 [678
 ENDRE
 de garde, très bons
 [674
 eau du journal.
 ouer :
 t, rue de Vevey.
 PASQUIER, ferblan-
 [614
 ouer :
 ents rue de Gruyères
 servir de bureau ou ma-
 té.
 GRETENER. [671
 BLES
 onsigné tient toujours
 disposition de l'honora-
 raire un beau choix de
 ubles en tous gen-
 et à des prix très res-
 s. Travail garanti.
 . Freiburghaus
 ébéniste
 fé des Chemins de fer
 BULLE
 mierre,
 iate à BULLE,
 h. à midi et l'après-
 mercredi excepté. [93
 ouer : [665
 tée in dépendant, au
 personnes tranquilles,
 en du journal. [665
 emande
 our faire le ménage et
 e la campagne. [668
 eau du journal.
 FRÈRES, IMP-ÉDITEURS

11. Les jeunes gens atteints d'infirmités corporelles et mentales graves, telles que cécité, surdité, idiotie, surdi-mutilé, restent dispensés de l'examen pédagogique. Les faibles d'esprit à des degrés divers peuvent l'être également sur le vu d'une déclaration signée des autorités scolaires, du médecin et de l'instituteur qui ont suivi la scolarité ou le développement retardé du jeune homme. Ces exemptions seront accordées suivant une méthode uniforme dans tous les arrondissements de recrutement.

Les recrues anormales placées dans des asiles spéciaux seront attribuées, non à la commune ou au district où elles sont hospitalisées, mais à leur commune d'origine.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Horlogerie. — Suivant une communication du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, on a poinçonné pendant le deuxième trimestre de 1904 132,730 boîtes de montre d'or contre 123,312 en 1903 et 629,672 boîtes d'argent contre 582,310 pendant la période correspondante de 1903.

Un médecin négligent. — Au mois de mai dernier mourait d'une pneumonie, à l'hôpital de Coire, la recrue Jacques Stussi, de Niederurnen. A plusieurs reprises Stussi s'était porté malade, mais jamais il n'avait été ausculté par le médecin de l'école, D^r Scherz, de Grindelwald. Il avait dû marcher et plus tard, faire le service de garde.

Pendant une marche, le médecin de l'école étant absent et Stussi étant fortement indisposé, on dut appeler le D^r Merz, médecin de place, qui fit entrer immédiatement le malade à l'hôpital. Stussi mourut quelques jours plus tard malgré les meilleurs soins.

L'affaire est venue aujourd'hui devant le tribunal militaire de la 8^e division. L'auditeur a requis l'application au D^r Scherz du paragraphe 106 du code pénal militaire, relatif à l'homicide par négligence.

Scherz a été libéré par le tribunal du chef d'homicide par négligence; par contre, reconnu coupable de grave négligence dans le service, il a été condamné à un mois de prison.

Le rappel de la mission militaire. — Le Conseil fédéral, sur le désir du général Kouropatkine, aurait rappelé la mission militaire suisse envoyée en Extrême-Orient, du côté russe. Le colonel Audéoud et le capitaine Bardet, qui la composent, auraient déjà quitté le théâtre des hostilités et seraient sur le chemin du retour dit *'Aargauischer Anzeiger'*.

La demande de rappel du colonel Audéoud a

— La nuit qui précéda le mariage, il ne se coucha pas. Le matin, Christiani le demanda partout. Il resta invisible.

Laurence, très pâle, se souvenait de la menace que Jean lui avait faite. Elle savait combien le jeune homme était énergique et résolu. Elle savait combien il l'aimait. Elle savait que dans ses veines coulait toute la violence du Corse, qu'un meurtre passionnel n'effraie guère. Elle s'attendait à une catastrophe.

Mais elle ne voulut rien dire à son père.

Si elle arrivait, cette catastrophe, elle ferait deux victimes — trois victimes sans doute, parce que Jean ne survivrait pas, de son côté, à la mort de la jeune fille.

Tous les invités étaient réunis.

L'heure était venue de descendre à la mairie de Zicavo où se ferait le mariage civil pour se diriger ensuite vers la vieille église ombragée de châtaigniers séculaires.

Tous les amis de la famille Christiani, et ils étaient nombreux, tous les jeunes gens de Zicavo devaient assister à la cérémonie.

Jean Bartoli seul manquait.

Christiani n'avait pas été, depuis quelque temps, sans remarquer ses allures étranges.

Il soupçonnait une souffrance secrète chez le jeune homme et dont le mariage était la cause.

Cette pensée nuisait à son bonheur, car il avait toujours aimé Jean comme un fils, n'ayant jamais cessé de le considérer comme le frère de sa fille. (A suivre.)

été adressée il y a plusieurs semaines déjà par voie diplomatique au Conseil fédéral, qui décida alors de rappeler également le capitaine Bardet.

C'est le 13 juin que le Conseil fédéral décida le rappel des deux officiers, dans une séance extraordinaire.

Cette séance avait été convoquée à la suite d'une communication du secrétaire de la légation russe, de laquelle il résultait que le colonel Audéoud aurait tenu des propos offensants pour l'armée russe.

Il faudra attendre le retour de M. Audéoud pour juger de ces propos, qui paraissent inconciliables avec le caractère de cet officier sérieux et très circonspect.

Berne. — Un épouvantable accident est arrivé vendredi après-midi. Une fillette de 14 ans, Marguerite Rythener, en pension chez M. Vallon, au Martinet, Genollier, a été saisie par une courroie de transmission. A ses cris, des ouvriers se portèrent immédiatement à son secours et la dégagèrent. Hélas! c'était trop tard. Elle avait un bras arraché, une jambe et le corps affreusement mutilés. La mort a dû être instantanée.

— **Encore et toujours.** — Un épouvantable accident, dû à l'emploi imprudent du pétrole, vient de jeter la consternation à Delémont. Vendredi soir, vers 5 1/2 h., la jeune Germaine Hennem, âgée de 8 ans, fille de M. Jules Hennem, menuisier, était en train de préparer le repas du soir. Hélas! le récipient, d'une contenance de trois litres, fit explosion et le liquide enflammé se répandit sur le plancher; la pauvre enfant fut en un clin d'œil entourée de flammes.

Elle est morte dans la nuit.

Vaud. — **L'accident de Palézieux.** — On n'a pas oublié le grave accident de chemin de fer qui s'est produit à Palézieux, il y a quelques mois, à la suite d'une collision entre un express et une locomotive de manœuvre, accident qui coûta la vie de plusieurs personnes.

Cette affaire a eu son épilogue samedi, devant le tribunal de police d'Oron. Il y a trois prévenus: l'aiguilleur Steinhäuser, le brigadier de manœuvres Hostettler, de la gare de Palézieux, et le mécanicien de la locomotive de manœuvre, M. Ritter.

M. de Meuron, avocat à Lausanne, assiste le brigadier de manœuvre Hostettler. M. Rapin, avocat, à Lausanne également, défend les prévenus Steinhäuser et Ritter.

Les parties civiles sont représentées au procès par M. Adrien Veyrassat, avocat à Montreux.

Les parties civiles sont M. Gratschoff, le grand-père des deux petits Gratschoff, Olga et Georges, tués dans la catastrophe, et Mme Kouzmina, mère de Anna Kouzmina, la bonne qui accompagnait à Montreux les petits Gratschoff et qui se trouva également parmi les morts.

Vendredi, a commencé l'audition des témoins. Il a été établi que Steinhäuser était entré au service avant d'avoir passé son examen réglementaire. L'enquête a également démontré qu'une aiguille fonctionnait mal.

L'après-midi, la Cour, les défenseurs, les parties et les journalistes se sont rendus sur les lieux, par train spécial.

M. Manuel, chef de l'exploitation du 1^{er} arrondissement des C. F. F., fait exécuter la manœuvre qui a provoqué l'accident et explique le fonctionnement des signaux.

On continue l'audition des témoins dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare. Un certain nombre de techniciens s'accordent à déclarer que le conducteur de la machine a agi correctement.

L'audition des témoins a été terminée samedi matin. Les plaidoiries ont commencé à 10 h. M. Veyrassat, de Montreux, représentant la partie civile, a déclaré qu'il y avait eu de la faute des trois employés ainsi que des Chemins de fer fédéraux.

La Cour a condamné à deux mois d'emprisonnement l'aiguilleur Steinhäuser, et a libéré les deux autres prévenus.

sonnement l'aiguilleur Steinhäuser, et a libéré les deux autres prévenus.

— **Accident.** — Un jeune homme, nommé Friedli, de Biberist, ouvrier chez un maître d'état de Clarene, faisant l'ascension des rochers de Naye a fait une chute en voulant cueillir des rhododendrons. Il a été retrouvé dans un triste état et ramené à Montreux.

ÉTRANGER

La guerre.

L'investissement de Port-Arthur. — On mande de Chefoo au *Daily Express*, en date du 8, que la principale armée japonaise, commandée par le général Oka est à 5 milles de Port-Arthur. Un vif combat serait engagé.

Les Japonais se sont emparés des forts 14 et 16 de la défense principale de Port-Arthur. Ce sont d'importantes positions qui dominent toute la ceinture des fortifications et dont la possession est précieuse pour les assaillants.

Les Japonais occupent en outre plusieurs éminences sur lesquelles ils ont placé de l'artillerie de siège. Tout est prêt pour l'assaut final auquel on peut s'attendre d'un moment à l'autre.

Suivant des informations, la flotte de l'amiral Togo a eu un engagement avec la flotte de Port-Arthur. On ignore les résultats de cette rencontre.

— **Une nouvelle flotte russe.** — On envoie de St-Petersbourg à l'*Echo de Paris* l'information suivante :

On annonce de source sérieuse que, le 6 juillet, une force navale composée de 3 ou 4 croiseurs rapides achetés par les Russes en Allemagne a quitté Kiel pour se rendre en Extrême-Orient.

L'escadre doit s'accroître au Chili de nouvelles unités destinées à bombarder les côtes du Japon et à renforcer l'escadre de Vladivostok. Cette escadre ne fera relâche nulle part; elle sera alimentée par des transports de charbon qui se joindront à elle.

CANTON DE FRIBOURG

Fatale imprudence. — Un jeune homme, Edouard Mæter, habitant Wallenried, commet l'imprudence de toucher un fil électrique qu'il croyait neutre. Surpris par une décharge de 500 volts, le malheureux chercha à se dégager, et en se débattant vint heurter du poignet un second fil. Il aurait été foudroyé sans la présence d'esprit de M. Albert de Castella, qui, au moyen d'une perche, réussit à lui détacher le bras. Le malheureux était sans connaissance. Des soins pressés réussirent à le ramener à lui. Mais il a fallu lui amputer la main.

Noyé. — Le jeune Alexis Fragnière, de Fribourg, était allé dimanche matin, en compagnie de son frère aîné et de quelques camarades, prendre un bain dans la Glâne, au lieu dit « La Fennettaz », à proximité de l'Hôtel des bains de Matran. A peine entré dans l'eau, il fut pris de congestion et coula à pic. Un camarade, qui savait un peu nager, se lança à son secours et parvint à l'atteindre; mais Fragnière l'étreignit avec une telle force que tous les mouvements de son sauveteur furent paralysés. Ce dernier aurait été inévitablement perdu s'il n'avait pu se débarrasser de l'étreinte de Fragnière.

Le corps de celui-ci fut retrouvé une demi-heure plus tard, à l'endroit même de l'accident, à une profondeur de 4 m. 50.

Alexis Fragnière était âgé de 19 ans à peine.

GRUYÈRE

Les chocolats Cailler. — Les actionnaires de la Société anonyme des chocolats au lait F.-L. Cailler ont eu une assemblée extraordinaire, jeudi après midi, au Musée industriel, sous la présidence de M. Girardet, banquier, à Lausanne. Ils avaient à se prononcer sur des propositions du conseil d'administration portant sur l'augmentation et la transformation du capital-social. 55 actionnaires, porteurs de 3582 actions, étaient présents.

Le conseil d'administration a augmenté le capital de 2000 actions de 2000 fr. par action, soit 4 millions en totalité. Les 1,500 actions existantes ont été rachetées au pair, soit 3 millions. En échange de ces actions, il a été remis 15 actions nouvelles de capital nominal de 2000 fr. par cinq actions anciennes. La prime sur les actions nouvelles a été versée au remboursement. L'opération permet de verser 2000 fr. par action, soit 11 millions en totalité. A l'unanimité, le conseil d'administration a décidé également de verser 5 % au fonds de réserve au personnel, empouillant les bénéfices sera affectés à des actions de jouissance.

Chaque membre devra posséder 100 actions et le ou les directeurs de direction dans la caisse de direction. Les modifications de ces dispositions ont été votées par M. François Fiauer. En levant la séance, le conseil d'administration a décidé de déposer 444 000 fr. à la Caisse d'Etat. Les actions Cailler, d'aujourd'hui, mercredi sur la place de la gare, pendant ces trois jours, ont été vendues à 72 000 fr.

Course au Arts et Métiers, la série des courses a été si goûtée que le conseil d'administration a décidé de la reprendre samedi soir. Les membres du conseil ont décidé de participer à cette connaissance du jeu, où les incriminés de visiteurs arrivent en vacances, nos hôtes ne pourront revenir la semaine prochaine en payant.

Montbarry, qui de ses hôtes a augmenté le nombre de constructions nombreuses déjà. Les membres du conseil ont décidé de participer à cette connaissance du jeu, où les incriminés de visiteurs arrivent en vacances, nos hôtes ne pourront revenir la semaine prochaine en payant.

Mais c'est sur qui nous vienne dimanche matin au sommet du Mont. Satisfait de la colonnade magnifique dans la nuit de nouveaux fermiers seiva, continuent M. Progin, en de sympathique, gé

En Gruyère de visiteurs arrivent en vacances, nos hôtes ne pourront revenir la semaine prochaine en payant. Montbarry, qui de ses hôtes a augmenté le nombre de constructions nombreuses déjà. Les membres du conseil ont décidé de participer à cette connaissance du jeu, où les incriminés de visiteurs arrivent en vacances, nos hôtes ne pourront revenir la semaine prochaine en payant.

Mais c'est sur qui nous vienne dimanche matin au sommet du Mont. Satisfait de la colonnade magnifique dans la nuit de nouveaux fermiers seiva, continuent M. Progin, en de sympathique, gé

C. E. G. — Vuadens a eu l'honneur de la proximité de la Romont, et le niveau facilitera leurs travaux. L'exploitation de ces propriétés.

Contre la cherté du bien-être, non content de par les copieux disparaître tota

user, et a libéré les
ame, nommé Friedli,
maître d'état de Cla-
rochers de Naye a
illir des rhododen-
an triste état et ra-

re.

Arthur. — On mande
en date du 8, que la
mandée par le gé-
Port-Arthur. Un vif

és des forts 14 et 16
Port-Arthur. Ce sont
minent toute la cein-
nt la possession est

outre plusieurs émi-
lacé de l'artillerie de
aut final auquel on
à l'autre.

la flotte de l'amiral
ec la flotte de Port-
s de cette rencontre.
e. — On envoie de
Paris l'information

euse que, le 6 juillet,
3 ou 4 croiseurs ra-
en Allemagne a quitté
me Orient.

au Chili de nouvelles
r les côtes du Japon
ladivostok. Cette es-
art ; elle sera alimen-
arbon qui se joindront

FRIBOURG

— Un jeune homme,
Wallenried, commit
un fil électrique qu'il
une décharge de 500
à se dégager, et en
poignet un second fil.
a présence d'esprit de
u moyen d'une perche,
s. Le malheureux était
s empressés réussirent
fallu lui amputer la

la Fragnière, de Fri-
matin, en compagnie
ques camarades, pren-
au lieu dit « La Fer-
ôtel des bains de Ma-
au, il fut pris de con-
camarade, qui savait
n secours et parvint à
l'étreignit avec une
vements de son sauve-
dernier aurait été im-
'avait pu se débarrasser.

retrouvé une demi-heure
de l'accident, à une
gé de 19 ans à peine.

GRUYÈRE

er. — Les actionnai-
des chocolats au fait
assemblée extraordinaire,
industriel, sous la pré-
nquier, à Lausanne. Il
ar des propositions du
portant sur l'augmenta-
capital-social. 55 ac-
32 actions, étaient pré-

Le conseil d'administration a exposé la réjouis-
sante augmentation des affaires de la Société,
marche progressive qui ne doit cependant pas
exclure la prudence ni les économies. Désireux
d'amortir les installations et de rembourser le ca-
pital social, le conseil propose de porter le capital-
actions de 2,000,000 à fr. 3,000,000 par l'émiss-
sion de 2000 actions nouvelles de 500 fr. au prix
de 2000 avec privilège pour les actionnaires à
raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Les 2000 fr. par action nouvelle ne seront pas
versés en totalité. Il n'y aura à verser que fr. 500;
les 1,500 autres francs serviront au rembourse-
ment au pair, soit à fr. 500 chaque, des 3 actions.
En échange de chaque groupe de trois actions, il sera
remis 15 actions de jouissance. Les actions du
capital nominal de fr. 500 seront ainsi remplacées
par cinq actions de jouissance.

La prime sur la nouvelle émission sera appli-
quée au remboursement total du capital social.
L'opération permettra en outre d'amortir en une
fois la presque totalité des usines.

A l'unanimité, l'assemblée a voté les proposi-
tions du Conseil d'administration. Elle a été unani-
me également pour décider qu'après versement
du 5 % au fonds de réserve et répartition du 5 %
au personnel, employés et ouvriers, le surplus des
bénéfices sera appliqué comme suit : 60 % aux
actions de jouissance, 40 % aux bons de jouis-
sance.

Chaque membre du conseil d'administration de-
vra posséder 100 actions ; l'administrateur-délé-
gué et le ou les directeurs formant avec lui le con-
seil de direction devront en déposer chacun 1500
dans la caisse de la société.

Les modifications des statuts nécessitées par ces
décisions ont fait l'objet d'un acte instrumenté par
M. François Fiaux, notaire à Lausanne.

En levant la séance, M. Girardet, vice prési-
dent du conseil d'administration, a informé les
heureux actionnaires que les ventes de la fabrique
de Broc dépassent, au 30 juin écoulé, de 1 mil-
lion 444 000 fr. celles de l'exercice de 1903.

Les actions Cailler cotaient vendredi 3425 fr.
— Puisque nous parlons de la fabrique F. L.
Cailler, disons, en complément de notre article de
mercredi sur la participation aux bénéfices, que
durant ces trois dernières années elle a réparti
entre ses employés et ouvriers la somme de
72,000 fr. (La Revue.)

Course au Moléson. — Le Cercle des
Arts et Métiers va commencer, dimanche 17 cou-
rant, la série des courses de montagnes qui ont
été si goûtées ces dernières années. Pour débiter,
il organise la course au Moléson. Le départ aura
lieu samedi soir, à 7 heures.

Les membres et les amis du Cercle désireux de
participer à cette promenade peuvent prendre
connaissance du programme de la journée au Cer-
cle, où les inscriptions sont reçues.

En Gruyère. — De toutes parts, des flots
de visiteurs arrivent dans la contrée. Avec les
vacances, nos hôtels et stations d'étrangers ver-
ront revenir la clientèle fidèle qui régulièrement
séjourne en pays de Gruyère.

Montbarry, qui, chaque année voit le nombre
de ses hôtes augmenter, a dû aménager de nou-
velles constructions ; les étrangers s'y trouvent
nombreux déjà. A Charmey, Grandvillard, Gruyères,
Broc, Albeuve, les places sont en partie rete-
nues ou déjà occupées.

Mais c'est surtout les amateurs de la montagne
qui nous viennent nombreux. C'est ainsi que di-
manche matin plus de 300 personnes se trouvaient
au sommet du Moléson. Et tout ce monde était
satisfait de la course, car le ciel était pur, le pa-
norama magnifique. Le chalet de Plané a hébergé
dans la nuit de samedi plus de 150 personnes. Les
nouveaux fermiers de la Part-Dieu, les frères Es-
seiva, continuent les traditions de leur devancier,
M. Progin, en donnant aux touristes une cordiale,
sympathique, généreuse hospitalité.

C. E. G. — La collaudation du tronçon Bulle-
Vuadens a eu lieu lundi. La ligne se termine à
proximité de la gare aux marchandises du Bulle-
Romont, et le voisinage immédiat d'un passage à
niveau facilitera aisément la circulation des voya-
geurs. L'exploitation définitive du tronçon aura
donc lieu ces premiers jours.

Contre la poussière. — Toujours sou-
cieuse du bien-être de ses administrés, notre Edi-
lité, non contente d'abattre la poussière des rues
par les copieux arrosages quotidiens, veut la faire
disparaître totalement.

Des essais ont été faits ces jours derniers avec
la *westrumite*, sur l'avenue de la gare, place la
plus fréquentée de notre ville. On ne peut encore
conclure définitivement sur l'efficacité du procédé,
mais il semble, jusqu'ici, que les résultats sont
assez satisfaisants.

Solrée scolaire. — Les élèves des écoles
de notre ville étaient en fête, samedi soir. Un cor-
tège d'environ 400 enfants, précédé de la fanfare
et de la Commission scolaire, a défilé joyeusement
dans nos rues, pour se grouper ensuite sur la place
de la Promenade. M. le D^r Perroulaz a prononcé
le discours de circonstance. L'orateur a tout spé-
cialement fait ressortir l'importance, la nécessité
qu'il y a pour les parents et les maîtres, d'unir
leurs efforts, de se secourir, pour aboutir à une
bonne éducation de l'enfant, et le guider sur le
bon chemin de l'avenir.

Des chants populaires, des morceaux de musi-
que, des illuminations ont égayé et terminé cette
charmante soirée.

Encore les Employés fédéraux. —
Nous avons reçu, trop tard pour paraître dans no-
tre dernier numéro, la correspondance ci-après :
Lausanne, le 7 juillet 1904.

Monsieur le rédacteur.

La Société des employés fédéraux (postes, télé-
graphes, douanes) section de Lausanne, a eu son
assemblée semestrielle dimanche à Bulle par un
temps splendide. A 7 h. 50, environ 90 membres
se rendaient à la gare de Lausanne, précédés de
leur dévouée fanfare, et de là en train à Bulle,
par Palézieux et Châtel, se recrutaient en route
et atteignaient à partir de cette dernière localité
le nombre de 200. Arrivée à Bulle, la colonne a
gagné le café du Stand, où le collègue bullois,
M. Gex, a souhaité une chaleureuse bienvenue
aux membres présents. Une très belle collation a
été offerte.

Vu la grande chaleur, l'assemblée a eu lieu
dans la salle avoisinante et non dans celle des
Arts et Métiers.

Au banquet, à l'Hôtel de Ville, le président,
M. Paul Mignot, a remercié les dames de leur
nombreuse participation et remercié aussi spécia-
lement le représentant des autorités de Bulle, qui
avaient offert un vin d'honneur abondant et excel-
lent. M. Gavin, conseiller communal, a répondu
dans les termes les plus aimables. M. Conus, ad-
ministrateur postal, à Bulle, et M. Jaquet, vice-
président de la société ont aussi pris la parole.

Deux charmantes jeunes filles, Mlles Elisa et
Marie Gex, ont récité ensemble un joli et très
poétique discours.

Le banquet a été suivi d'une excursion à Broc,
où une aimable réception nous a été faite ; en
même temps il a été distribué à chaque personne
une boîte de l'excellent chocolat au lait Cailler.

Il y a eu retour sur Vevey, où une soirée fami-
lière à l'Hôtel du Pont a terminé cette journée, si
réussie, embellie à la fois par le charme de la
contrée visitée et par l'amabilité des Gruyériens.
Pour le Comité : U. B.

* * *
Cette belle et inoubliable réception dont nous
avons été l'objet nous a amplement dédommagés
des attaques dirigées contre nous par un journal
à propos du choix du local pour notre assemblée.
Notre société ne fait pas de politique, mais ses
membres, fervents partisans des idées de démoc-
ratie, de tolérance et de progrès, ne se seraient
jamais attendus à rencontrer pareille étroitesse
d'esprit. BOVEY U.

* * *
Une mise au point. — Et maintenant, pour
mieux faire ressortir la ridicule où se sont empê-
trés si bien la *Liberté* et l'inévitable *Message*,
remettons toutes choses au point. Nous annon-
cions, le 29 juin, que la section de Lausanne des
Employés fédéraux tiendrait séance dans la grande
salle du Cercle des Arts et Métiers. Il n'en fallut
pas davantage, aux journaux ultramontains, pour
échafauder là-dessus une histoire d'invitation lan-
cée par le Cercle des A. & M., d'ingérence de
politique et, naturellement, de religion. La *Liberté*
avait même l'outrecuidance de sommer la Société
des Employés fédéraux de modifier ses statuts !!
La séance de la section de Lausanne ayant eu
lieu au Tirage, ces mêmes journaux se plurent à
faire croire au refus d'une offre qu'aurait faite le
Cercle des A. & M., et, partant, à un échec pour
le parti radical. Par lettre du 6 juillet, le Cercle
des A. & M. informait la *Liberté* et le *Message*,
qu'il n'avait fait aucune offre de ses locaux à la
Section de Lausanne et qu'il était demeuré étran-
ger à toute cette affaire.

Avec cette désinvolture qui distingue la « bonne
presse » la *Liberté* s'obstina dans son erreur, s'en-
ferma dans sa gaffe, disant que puisque la *Gruyère*,
organe officieux du Cercle des A. & M., avait an-
noncé que la séance avait lieu au Cercle, c'est que
ce dernier l'avait demandé ! Le *Message*, ne sa-
chant que dire, resta coi.

Or, chers confrères, voulez-vous savoir où la
Gruyère a puisé son information ? C'est tout bon-
nement dans le n° 25, du 25 juin, de l'*Union*, or-
gane officiel de l'Association des Fonctionnaires et
Employés fédéraux, parmi les tractanda de la
journée du 3 juillet de la Section de Lausanne, et
non pas au Cercle des A. & M., que nous n'avons
pas consulté à ce sujet. Sans doute, la Section de
Lausanne des Employés fédéraux aurait pu dispo-
ser des locaux du Cercle, toujours ouverts à nos
amis et, si elle a changé d'avis, c'est qu'elle a
eu des motifs spéciaux de le faire ; mais en tout
cas, ce n'est pas à la suite des stupides remon-
trances des journaux ultramontains qui, en cette
circonstance, ont fait preuve du bel esprit de tolé-
rance que l'on sait, et se sont simplement couverts
de ridicule !

Allons ! *Liberté*, ma belle dame, et vous, *Mes-
sager* gaffeur, mêlez-vous donc de vos affaires ;
vous vous en trouverez mieux.

Bibliothèque. — La bibliothèque commu-
nale de Bulle sera fermée jusqu'au 15 septembre.
Les livres sortis devront être rapportés le 17 juil-
let. (Communiqué)

Dimanche 17 juillet
**à l'Auberge
de l'Agneau
Grandvillard
CONCERT**
donné par la musique L'AVENIR
Invitation cordiale.
706] E. DÉCRIND

A louer :
un appartement de deux chambres et
une cuisine pour un petit ménage, à La
Tour-de-Tréme. [701
S'adresser à Pierre DUPASQUIER, au
dit lieu.

A vendre :
faute d'emploi une machine à coudre
à pied en bon état à bas prix.
S'adresser au bureau du journal. [702

A louer : [665
chambre meublée indépendante, au
premier étage, pour personnes tranquilles.
S'adresser au bureau du journal. [665

On demande
une jeune fille pour faire le ménage et
aider aux travaux de la campagne.
S'adresser au bureau du journal. [668

Une famille
de la Gruyère demande à travailler
un domaine (bétail et chédaïl) d'au
moins 25 poses. [704
S'adresser par écrit au bureau du journal.

Vins naturels garantis.
100 l. Rouge clair, surfin Fr. 28.—
100 l. » d'Italie, fort 32.—
100 l. » pour coupages, 15° 34.— 40.—
100 l. Rosé, vin de table surfin 36.—
100 l. Vieux rouge pour malades 41.—
100 l. Rouge du Tyrol spéc. 45.—
100 l. Panades pareil au Vaud. 32.—
100 l. Blanc pour coupages 15° 38.—
16 litr. Malaga, doré, pur 15.50
Fûts-échantillons de 50 litres. [703
Livraison prompte et soignée.

**Grand magasins Winiger
Oertly & Bettex, Boswil.**

Travaux au concours
Le Conseil paroissial de La
Tour-de-Tréme met au concours les
travaux d'agrandissement de la
tribune de l'église. Prendre connais-
sance des plans et causer les charges auprès
de M. Piolet, conseiller, où les soumis-
sions devront être déposées jusqu'à samedi
16 juillet, à 6 heures du soir.
(H354B)[705 Par ordre :
Le Secrétaire paroissial.

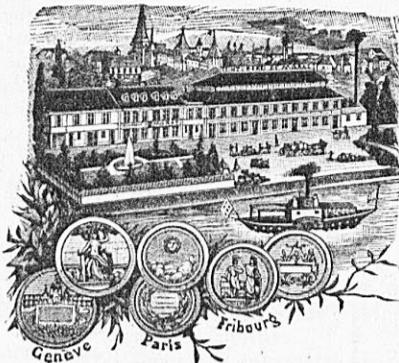
Cabinet dentaire
H. DOUSSE
 Chirurgien-Dentiste
CONSULTATIONS
 de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
 à Romont : mardi, mercredi et vendredi;
 à Bulle : jendi et samedi;
 à Châtel : le lundi (H?B)[463]

A. Demierre,
 médecin-dentiste à BULLE,
 reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-
 midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

POUR ENTREPRENEURS
 A vendre belle pierre à
 bâtir.
 S'adresser à **M. ANTONIOLI,**
 Bulle. [641]

A vendre:
 un potager à 3 trous presque-neuf.
 Bas prix.
 S'adresser au bureau du journal. [691]

La Grande Teinturerie de Morat



REPRÉSENTÉE PAR

M. JULES GREMAUD

FABRICANT DE DRAPS, A BULLE

avertit son honorable clientèle de la ville et
 de la campagne qu'elle a transféré son dépôt,
 dès le 1^{er} juillet 1904, chez

MADAME WALDMEYER

Modes et Nouveautés

BULLE GRAND'RUE BULLE

Elle espère que sa nombreuse clientèle continuera à témoigner sa
 confiance à sa nouvelle dépositaire. (H?F)[684]

VINS D'ESPAGNE
40,000 LITRES

viennent d'arriver **DIRECTEMENT** de la
 propriété et je les offre aux prix suivants :

Blancs	{	Catalogne, par 100 l. à fr. 32 par 5-600 l. à 30
		St-Cugat „ 100 „ 35 „ 5-600 „ 33
Rouges	{	Vandrell „ 100 „ 32 „ 5-600 „ 32
		Montagne „ 100 „ 35 „ 5-600 „ 33

garantis naturels.

Fûts et bonbonnes à la disposition des clients.

Se recommande :

Francisco Ribes, à Bulle

Propriétaire de vignes à San Jaume (Peia Barna) Espagne. [685]

Cycles et automobiles
 Vente. Échange. [421]
 Location. Réparations. Leçons.
Jos. GREMAUD,
 mécanicien, BULLE
 Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne.
Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon
compte de moyeux à roue-libre ou à deux vitesses. Bien
 assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représen-
 tant direct des marques distinguées : **Peugeot, Adler,** etc. Nou-
 veaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis
150 fr. Motocyclette de dernière création, 3 chevaux de force, re-
 marquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.

1 Offre plus avantageuse

est impossible !
CHAUSSURES

Les idées et bon marché peuvent être achetées par chacun
 chez

H. Brühlmann-Huggenberger, chaussures, Winterthour

Pantoufles dames, canvas, 1/2 ra-on	N° 38-42	Fr. 1.80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» »	» 5.50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» »	» 6.50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48	» 6.50
Bottines messieurs, montants, crochets, ferrés, solides	» »	» 8.-
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» »	» 8.50
Souliers, garçons ou filles	» 26-29	» 3.50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'Étranger.
 Expédition contre remboursement. Échange immédiat franco.
450 articles différents. Prix-courant illustré franco et
 gratuits à chacun, sur demande. (H1500J)[185]

VIN

de raisins secs [154]

23 fr. les 100 litres franco contre remboursement.

OSCAR ROGGEN, Morat.

Echantillons gratis. — Fûts à disposition.

LE CONSEIL DE DIRECTION
 DE LA

Fabrique Cailler, à Broc

a décidé de ne plus laisser visiter ses Usines
 ni par des écoles ni par des particuliers, si
 l'autorisation n'a pas été sollicitée au moins
 48 heures à l'avance. [692]

Mises publiques.

Sera exposée aux enchères, **samedi 23 juillet 1904,** à 2 h. de relevée, au
pavillon des Arcades (entrée par la plateforme), à **Fribourg,** la propriété
 des

BAINS DE MATRAN

comprenant moulin avec machines, hôtel restaurant meublé, cabines de bains, jeu de
 quilles, grange, écurie, porcherie, four, remise, hangar, jardin, place, et en plus deux
 hectares (6 poses) au milieu en pré et champ; le tout à 6 kilomètres de la ville et à
 10 minutes de la **gare de Matran.**
 Prendre connaissance des conditions de vente en l'étude du **notaire Hartmann,**
 à **Fribourg.** (H2748F)[683]

Dimanche 17 juillet

à l'occasion de l'inauguration
 de la Grande Salle
 de l'Hôtel de la Grue, à Broc
GRAND CONCERT

donné par la Société de musique **LA LYRE**
 Invitation cordiale.

[695] **I. BARBEY, propriétaire.**

Changement de domicile.

Mademoiselle **Lucie BLAIN, tail-**
leuse, avise son honorable clientèle qu'elle
 a transféré son atelier dans la
 maison de **M. Brandt, serrurier**
 à **Bulle.** [696]

Bon vélo

d'occasion à vendre à bas prix.
 S'adresser à la pension **CURRAT,** rue de
 Bouleyres. (H347B)[698]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des
jeunes filles
 à la **Fabrique de chocolat**
 de **Broc.** [750]

Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS

Schneuwly, archiviste



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, F
 ... 6 mois,
 Étranger... 1 an, x
 ... 6 mois, x
 payable d'avance

Prix du numéro : 5
 On s'abonne dans
 bureaux de post

BULLE,

Chronique

Les Russes ne s
 que prennent les c
 fait, cela ne surpr
 bles jaunes du Ni
 cruelles. Coup sur
 reçu de ces secous
 temps. Et dire qu
 seulement ! Que s
 bats finiront donc
 De chaque côté,
 sus ; de part et d'
 roisme admirable.

Mais, ce qui sau
 saires n'étaient pa
 Dès l'ouverture de
 Chemulpo, les Rus
 tout ce qu'ils avai
 tériel ; ils ont tout
 ple provision d'ic
 l'air de jouer un r
 les amiraux, les g
 aller prendre le c
 ou de leurs troupe
 de quelques imag
 Et ils ne peuve
 par les hommes b
 ment voulez-vous
 sa vie pour la pat
 religieux ? >

Cependant les p
 pas d'icônes, et l
 réduits à la plus s
 pas de culte offici
 à une divinité, et

FEUILLET

Dian

Pa

Il ne se passa rien
 A ce moment, le
 l'église. Des jeunes
 cortège, caracolant
 tirant des coups de
 marchaient côte à c
 Christiani et les plu
 côté de Georges d'
 était sans parents,
 Derrière les mar
 et tiraient des salv
 Tous les invités,
 torseque costume.
 De temps en temp
 Elle souriait vag
 ceux qui la regard
 Elle ne voulait le
 Elle appuyait for